



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Date de convocation : le 25 mars 2026  
Date d'affichage/publication : le 25 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de pouvoir : 1  
Nombre de membres présents : 28  
Absent : 0

*Suite à la démission de quatre conseillers, le conseil compte 29 membres en exercice à la date de la présente séance*

**Présents** - Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire ; Madame Agnès LE LANNIC, Monsieur Konrad WALLERAND, Madame Delphine CAPLIER, Monsieur Thierry LEMANT, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Philippe DE BRUILLE, Madame Nathalie TOP, Monsieur François MORTIER, adjoints au maire ; Monsieur Francis MENAGER, Madame Pascale DE METS, Madame Técla MENAGER, Monsieur Francis PILLOIS, Monsieur Marco GIGANTE, Madame Valérie SELOSSE, Madame Marie-Christine PROKOPOWICZ, Madame Manuella DE FREITAS, Madame Sandra DUARTE-VERSCHAETE, Madame Zohra ELBASRI, Monsieur Nicolas LEDRUE, , Monsieur ROUX Sébastien, Madame Aurélie HUYS, Monsieur Geoffrey BOSSU, Madame Caroline LEGROS, Monsieur Romain VANLAECKE, Monsieur Amaury METGY, Madame Sandra KUGLER-HELLIN, Monsieur Thibaut THERBY, conseillers municipaux.

**Absents ayant donné pouvoir** : Monsieur Christophe HANCQ

**Secrétaire de séance** : Monsieur Thibaut THERBY

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

\* \* \*



## Institutions et vie politique

### Désignation des représentants (5.3)

#### DESIGNATION DES MEMBRES ELUS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

En application de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour une commune de 3 500 habitants et plus, la **commission d'appel d'offres** est composée du Maire, président, et de cinq membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, ainsi que de cinq membres suppléants désignés dans les mêmes formes.

La désignation des membres se fait au scrutin proportionnel au plus fort reste.

Outre le Maire, Président ou son représentant désigné par lui, doivent être désignés **cinq élus titulaires** (pour les communes de 3 500 habitants et plus) ainsi que **cinq élus suppléants**.

Toutefois, les listes présentées aux suffrages peuvent comprendre moins de noms qu'il y a de sièges à pourvoir.

☞ Il vous est proposé à cet effet la candidature de :

- Titulaires :
  - Christophe HANCQ
  - Francis PILLOIS
  - Francis MENAGER
  - Marco GIGANTE
  - Marie France SEYS
  
- Suppléants :
  - Valérie SELOSSE
  - Pascale DE METS
  - Nicolas LEDRUE
  - Geoffrey BOSSU
  - Romain VANLAECKE

Votants : 29

Bulletins nuls ou blancs : 0

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

ont obtenu :

Titulaires : M. Christophe HANCQ, M. Francis PILLOIS, M. Francis MENAGER, M. Marco GIGANTE, Mme Marie-France SEYS

Suppléants : Mme Valérie SELOSSE, Mme Pascale DE METS, M. Nicolas LEDRUE, M. Geoffrey BOSSU, M. Romain VANLAECKE

M. Christophe HANCQ, M. Francis PILLOIS, M. Francis MENAGER, M. Marco GIGANTE, Mme Marie-France SEYS sont désignés membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres.

Mme Valérie SELOSSE, Mme Pascale DE METS, M. Nicolas LEDRUE, M. Geoffrey BOSSU, M. Romain VANLAECKE sont désignés membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil,  
Où cet exposé,  
Adopte les conclusions du rapport,  
A l'unanimité des membres présents

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour Extrait Certifié Conforme  
Charles-Alexandre PROKOPOWICZ  
le Maire



Le secrétaire de séance  
Thibaut THERBY

